

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SURGERES

MAISON DE L'EMPLOI



L'INFO DE LA MAISON DE L'EMPLOI

Novembre 2007

Numéro 6

EDITO

Changement d'horaires à la Maison de l'Emploi

Depuis son ouverture en 2000, la Maison de l'Emploi de la Communauté de Communes de Surgères accueillait le public jusqu'à 12h le matin et jusqu'à 18h le soir sauf le vendredi (17h). Les services permanents de la structure, tels que le Plan d'Action pour l'Emploi du Pays d'Aunis, l'antenne de la Mission Locale La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis et la permanence de l'ANPE La Rochelle Joffre, fonctionnaient avec des horaires différents.

Les personnels d'accueil à la Maison de l'Emploi ont également fait part aux élus de la

CDC d'un flux de public plus important à 12h et moindre entre 17h et 18h.

Par souci d'un accueil cohérent en direction de l'usager et d'une ouverture en adéquation avec les autres services présents, la Maison de l'Emploi modifie ses horaires. Ainsi à compter du 2 novembre 2007, la Maison de l'Emploi accueillera le public aux heures suivantes :

Lundi:
10h30-12h30 et 13h30-17h30
Mardi au Jeudi:
8h30-12h30 et 13h30-17h30
Vendredi :
8h30-12h30 et 13h30-16h30

A ce titre, ce nouveau mode de fonctionnement ne changera aucunement l'amplitude d'ouverture au public, de 37h00 par semaine.

L'objectif est bien d'assurer une qualité d'accueil et d'écoute en adéquation avec les attentes du public.

Didier GATINEAU
Vice-président de la Communauté de Communes - Élu référent de la Maison de l'Emploi



SOMMAIRE

EDITO du Vice-président de la CDC de Surgères : Mr Gatineau - **Page 1**

La Mission Locale La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis - **Page 1**

L'aide régionale au passage du permis de conduire - **Page 2**

Le Plan d'Action pour l'emploi du Syndicat Mixte du Pays d'Aunis - **Page 2**

Envie d'agir ! Un site régional pour les projets des jeunes - **Page 2**

L'actualité de l'Anpe - **Page 2**

Jeunes en Charente-Maritime : quelles demandes, quelles pratiques en matière d'information? - **Page 2**

LA MISSION LOCALE LA ROCHELLE—RE— PAYS D'AUNIS

Une mission de service public...

Financée par les collectivités locales, l'État et le Conseil Régional, la Mission Locale La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis est présente sur l'ensemble du territoire du Pays d'Aunis. C'est lors de l'entrée dans la vie active que les jeunes peuvent bénéficier des services de la Mission Locale. Elle offre un accueil individualisé, une écoute, et un accompagnement personnalisé.

Des conseillers accueillent tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Ils leur proposent un ensemble de services qui répondent à leurs attentes dans les domaines professionnels

(emploi, formation, techniques de recherche d'emploi) et personnels (santé, logement, mobilité, garde d'enfants...).

Après une étape d'accueil et d'écoute, le jeune est suivi par un conseiller qui l'accompagne dans ses démarches.

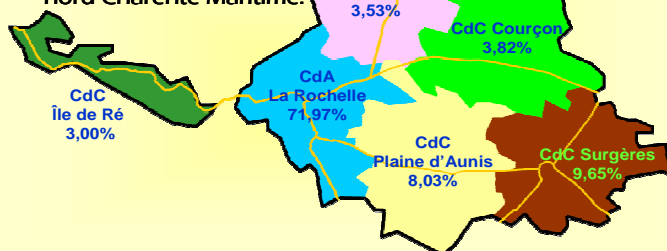
La Mission Locale en chiffres...

Son territoire d'action représente 80 communes.

En 2006, les 22 conseillers ont rencontré 3 966 jeunes, dont 1 672 nouveaux inscrits.

Cette année, on note une augmentation de 20% des jeunes de moins de 18 ans.

Répartition des accueils sur le bassin d'emploi, nord Charente-Maritime.



Notre activité sur le Pays d'Aunis...

Des permanences sont ouvertes sur les communes de :

- Courçon et Aigrefeuille tous les mardis
- Surgères tous les jours
- La Jarrie, tous les mercredis
- Marans tous les mercredis et les vendredis après-midi

Les jeunes y sont reçus individuellement et sur rendez-vous.

Pour toute information appelez la Maison de l'Emploi de Surgères 05.46.07.51.66

ou la Mission Locale 05.46.27.65.20

Courriel : contact@missionlocale.com

BARBARA DAMAS
Conseillère Mission Locale



L'AIDE REGIONALE AU PASSAGE DU PERMIS DE CONDUIRE

Dès 2005, la Région Poitou-Charentes a décidé de soutenir les diplômés du CAP à passer leur permis de conduire en finançant celui-ci en partie ou intégralement. L'objectif est d'aider ces jeunes à trouver leur premier emploi. La première année, étaient concernés les nouveaux diplômés dans les métiers du bâtiment, de bouche et en hôtellerie-restauration. Depuis 2006, la région a étendu cette aide à tous les nouveaux diplômés du CAP, quelle que soit leur filière.

Les conditions : être titulaire d'un CAP obtenu en Poitou-Charentes (toutes spécialités), avoir entre 16 et 25 ans lors du dépôt du dossier, sous condition de revenus.



Pour faire votre demande, téléchargez les documents sur le site de la Région : <http://www.cr-poitou-charentes.fr> ou contactez le service de la vie lycéenne par tél. 05.49.55.68.81 ou par mail cap.permis@cr-poitou-charentes.fr

Envie d'agir ! Un site régional pour les projets des jeunes.

Toute l'actualité en région Poitou-Charentes des dispositifs d'aide destinés aux jeunes de 11 à 30 ans est désormais en ligne : dates des jurys départementaux et régionaux, les projets des lauréats, les contacts des points d'appui Envie d'agir.

<http://enviedagir.ij-poitou-charentes.org/>

Ce bulletin d'information gratuit est édité par la Communauté de Communes de Surgères
16, rue Plantiveau—BP 89
17700 SURGERES
110 exemplaires
Parution tri annuelle

Contact : Christelle BITAUDEAU,
informatrice jeunesse au BIJ,
chargée de la communication
de la Maison de l'emploi
Tél. : 05-46-07-76-10
Fax : 05-46-07-76-14
courriel : bjisurgeres@wanadoo.fr



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE SURGERES

LE PLAN D'ACTION POUR L'EMPLOI DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'AUNIS

PAGE 2

Un service de proximité

Le Syndicat mixte du Pays d'Aunis accueille depuis le 1^{er} septembre au sein de son équipe du Plan d'Action pour l'Emploi Michel Angibaud. Conseiller en emploi, Michel Angibaud aura en charge les suivis dans l'emploi des salariés en contrat d'avenir et en CIRMA. Il recevra le public en fonction de son lieu de résidence sur des permanences réparties sur le territoire du Pays d'Aunis (mairie d'Aigrefeuille, mairie de Courçon, Maison de l'Emploi de la Communauté de Communes de Surgères et dans les bu-

reaux du Syndicat Mixte du Pays d'Aunis à Marans).

Juliette Leroy, à l'origine chargée de cette action intègre à plein temps la fonction de chargée de mission du Plan d'Action pour l'Emploi sur le territoire de Surgères et accompagnera les employeurs des communes suivantes : Breuil La Réorte, Marsais, St Georges du Bois, St Germain de Marencennes, St Mard, St Pierre d'Amilly, St Saturnin du Bois et Surgères.

Axelle CHAPUIS
Responsable du PAE



Retrouvez les
offres d'emploi du PAE
sur le site Internet du
Pays d'Aunis :
www.pays-aunis.fr/offres-emploi

Jeunes
en Charente-Maritime :
quelles demandes,
quelles pratiques en
matière d'information ?

Depuis septembre 2006, les Bureaux et Points Information Jeunesse de Charente-Maritime ont entrepris un travail d'observation sur les demandes et pratiques d'information des jeunes, avec le concours d'intervenants de l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire) et le soutien de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Les résultats de cette démarche seront communiqués à l'occasion d'une rencontre ouverte à tous ceux (élus, responsables associatifs, professionnels de l'éducation et de l'animation...) qui oeuvrent en faveur de la jeunesse :

Vendredi 16 novembre 2007
de 14h à 16h30
à la résidence-club La Fayette
avenue de Bourgogne
La Rochelle

Pour plus de renseignements,
veuillez contacter le BIJ de
Surgères au 05.46.07.76.10

L'ACTUALITÉ DE L'ANPE

Dès le 2 novembre 2007, un deuxième agent ANPE travaillera à temps plein dans les locaux de la Maison de l'Emploi de Surgères. Les moyens humains de l'Anpe sont donc doublés sur le territoire de la Communauté de Communes.

La mission des agents Anpe à Surgères

- Assurer le suivi mensuel des démarches de recherche d'emploi des demandeurs, à partir de leur quatrième mois de chômage.
- Ces entretiens se font uniquement sur rendez-vous à l'initiative du conseiller Anpe.

Pour mémoire, les rendez-vous à l'Anpe ont un caractère obligatoire.

L'Anpe continue à mettre en œuvre et à financer un atelier de recherche d'emploi tous les mardis matins, des modules d'initiation à la pratique d'internet chaque mois et des prestations d'accompagnement à la recherche d'emploi et à la définition du projet professionnel.

Se renseigner le matin auprès de l'accueil de la Maison de l'Emploi.

Contact Anpe : 08.11.55.01.17



Philippe BINAUD
Directeur ANPE
La Rochelle Joffre